

Représentez-vous un établissement, ou plutôt un village, dont les constructions ne coûtent pas moins d'un million de dollars, et où sont abrités 2,240 enfants des deux sexes, sous la surveillance des Frères des Ecoles Chrétiennes et des Sœurs de Charité. Et telle est la bonne tenue de l'établissement que, sur ce nombre de 2,240 enfants, au moment où nous l'avons visité, l'infirmerie n'était occupée que par 3 seulement, dont une seule confinée au lit. Cette dernière, de 6 à 7 ans, touchait à ses derniers moments, la mort allait bientôt la soustraire à ses souffrances ; une autre de 15 à 16 ans était en pleine convalescence, et la troisième de 4 à 5 ans n'avait eu qu'une courte indisposition et était déjà prête à aller reprendre l'étude et les jeux avec ses compagnes.

Cette admirable institution date de 1862.

Dans l'automne de cette même année, plusieurs catholiques éminents, la plupart membres de la Société de St-Vincent de Paul, frappés du grand nombre d'enfants catholiques qui, orphelins sans ressources ou appartenant à des parents vicieux, se perdaient en vagabondant dans les rues, se réunirent, au nombre d'une vingtaine environ, à l'occasion d'une confirmation, à l'église de l'Annonciation, pour aviser aux moyens de soustraire ces enfants à la vie de perdition dans laquelle ils allaient être infailliblement entraînés. On décida, après délibération, d'ouvrir de suite une souscription pour fonder un hospice pour cette fin ; et séance tenante, la souscription s'éleva à un montant qui ne permit plus de douter du succès, plusieurs souscrivant chacun \$5,000, d'autres \$2,500 et d'autres \$2,000, si bien que dès le mois de janvier suivant, on s'adressait à la législature d'Albany pour avoir un acte d'incorporation.

La cité de New-York, aidée des souscriptions catholiques, soutint d'abord seule l'institution ; mais les besoins allant toujours grandissant, l'Etat fut appelé plus tard à octroyer aussi une certaine allocation, et aujourd'hui ces allocations avec les produits qu'on retire de l'ouvrage des détenus, ajoutés aux diffé-